



"Animation de Séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles" (ASAPP) avec la méthodologie GEASE

Page 1 sur 3



Sanction visée :

Attestation de fin de formation et
Certificat de réalisation



Nombre minimum de stagiaires :

3

Nombre maximum de stagiaires :

6 stagiaire(s).



56

heures.

Durée moyenne estimée

Formatrice : Anne DONGUY

Anne DONGUY est formatrice certifiée en formation pour adultes, co-développement et prévention des risques professionnels.

Elle intervient dans les domaines suivants : APP, communication relationnelle, cohésion d'équipe, gestion des conflits, management collaboratif, leadership, fonctionnement de la cohésion d'équipe et de la motivation, qualité de vie au Travail, risques Psycho-Sociaux et usure professionnelle.

Objectifs :

Mettre en œuvre une séance d'analyse de pratiques professionnelles en respectant les étapes du protocole GEASE
Mobiliser une posture de facilitateur favorisant l'expression, l'écoute et la participation du groupe
Analyser sa pratique d'animateur à partir de critères définis et identifier des axes d'amélioration

Taux de réussite à la formation :

Nouveauté : Ce programme intègre notre catalogue. Depuis 2024, 98 % de nos stagiaires ont réussi leur formation.

Taux de satisfaction de la formation :

Nouveauté : Ce programme intègre notre catalogue. Le taux de satisfaction général de notre organisme de formation est de 99.4%

ENJEU DEVELOPPEMENT

8 Rue de la Tuilerie 83210 La Farlède
Tél. 0625322649 – contact@enjeudev.com
SARL à capital variable de 3600 € – RCS TOULON
– SIRET 751 912 429 00030 – NAF 8559A
– Numéro de déclaration d'activité : 93 83 04445 83 (83)



"Animation de Séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles" (ASAPP) avec la méthodologie GEASE

Page 2 sur 3

MODULE 1 : Situer l'analyse des pratiques professionnelles (APP) dans son cadre de référence

- Identifier les fondements historiques et la genèse de l'APP
- Situer l'APP parmi les dispositifs d'accompagnement professionnel (supervision, régulation, groupe de parole, codéveloppement, analyse des pratiques)
- Identifier les différentes méthodologies d'animation de l'APP
- S'approprier le cadre législatif et les principes déontologiques

MODULE 2 : Adopter la posture de l'animateur en analyse des pratiques professionnelles

- Définir la posture de l'animateur d'APP
- Comprendre et formaliser le cadre d'intervention à travers le contrat tripartite (direction / équipe / animateur)
- Mobiliser les fondamentaux de la communication interpersonnelle (écoute active, communication non violente (CNV), triangle de Karpman, analyse transactionnelle (Berne), approche systémique)
- Intégrer les principes de confidentialité, de secret professionnel et de déontologie

MODULE 3 : Analyser la demande et contractualiser avec le commanditaire

- Analyser la demande du commanditaire et en identifier les enjeux
- Formaliser une proposition d'intervention (contrat ou convention) adaptée
- Adapter sa posture et sa communication dans les échanges avec la direction
- Présenter et expliciter la méthodologie et le cadre d'intervention auprès du client

MODULE 4 : Concevoir et animer un dispositif d'APP selon la méthode GEASE

- Identifier les conditions de mise en œuvre d'un dispositif d'APP
- Adapter le dispositif au contexte, aux attentes du commanditaire et aux caractéristiques du groupe
- Mettre en œuvre la méthodologie GEASE
- Favoriser l'implication et la participation des membres du groupe
- Installer un cadre de travail sécurisant, structurant et systémique
- Animer les séances en adoptant une posture de facilitateur
- Réguler la dynamique de groupe et ajuster son intervention

MODULE 5 : Gérer les situations sensibles et ajuster sa posture professionnelle

- Poser et faire respecter le cadre d'intervention, gérer la dynamique de groupe
- Identifier et réguler les situations difficiles : plaintes, critiques institutionnelles, tensions
- Gérer les comportements non constructifs au sein du groupe
- Analyser sa posture, ses prises de position et ses zones de vigilance
- Identifier ses limites professionnelles et mobiliser des ressources (supervision, pairs, arrêt de mission si nécessaire)

MODULE 6 : Évaluer sa pratique et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue

- Mettre en œuvre une démarche d'auto-évaluation après chaque séance
- Recueillir et analyser les retours des participants et du commanditaire
- Identifier des axes d'amélioration de sa pratique
- S'inscrire dans un dispositif de supervision ou d'analyse de pratiques



"Animation de Séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles" (ASAPP) avec la méthodologie GEASE

Page 3 sur 3

Les stagiaires bénéficient d'un accès à une plateforme en ligne proposant des contenus interactifs, des supports téléchargeables et des quiz, pour une durée estimée de 32 heures de formation en autonomie. Ce parcours est complété par 24 heures de formation en visioconférence, réparties en 8 séances de 3 heures en groupe avec la formatrice. Enfin, un exercice de mise en application en fin de formation permet de valider les acquis avec la formatrice.

Une assistance pédagogique et/ou technique sera apportée aux stagiaires dans un délai de 48 heures (jours ouvrés). Le stagiaire aura à sa disposition les informations de contact : dans l'extranet personnel et la convocation

Public concerné et prérequis :

Toute personne disposant de connaissance dans les secteurs sanitaire, social ou médico-social, et/ou souhaitant animer des groupes d'analyse des pratiques professionnelles.

Prérequis : Aucun prérequis obligatoire.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Adresse mail valide

Ordinateur avec une bonne connexion internet

Micro / Webcam

Moyens pédagogiques et techniques :

Formation 100 % à distance, en modalité synchrone et asynchrone.

Alternance d'apports théoriques, mises en situation, analyses de pratiques et temps de réflexion individuelle et collective.

- 6 modules e-learning en autonomie sur plateforme dédiée (32 h - durée moyenne estimée) avec contenus interactifs, supports téléchargeables et quiz

- 8 classes virtuelles, avec votre formatrice, de 3 h pour les mises en situation (24 h)

- Réalisation d'une animation en autonomie, avec analyse de pratique et retour de votre formatrice

- Plateforme e-learning accessible 24h/24

- Extranet stagiaire (document administratif)

Modalités d'évaluation des acquis :

Quiz, Mise en situation, Auto-évaluation et Analyse écrite

Délais moyens pour accéder à la formation :

Un délai minimum de 14 jours est nécessaires avant la mise en place de votre formation, sous réserve du retour de la convention signée et de l'acompte reçu (le cas échéant).

Accessibilité et handicap :

Nous nous efforçons de répondre à vos besoins spécifiques. Aussi n'hésitez pas à nous contacter au 06.74.38.29.66 ou à contact@enjeudev.com

Débouché et équivalence : aucune

Tarif : 2 265,50 €